

EN TANT QUE NOTAIRES

Vous êtes amenés régulièrement à réaliser des actes (donation, succession, liquidation, cessions de parts sociales, création de société ...) dans lesquels vous déclarez des valeurs de biens immobiliers.



PAVILLONS



IMMEUBLES À USAGE MIXTE
DE COMMERCE ET D'HABITATION



BIENS D'EXCEPTION



LOTS EN COPROPRIÉTÉ



LOCAUX D'ACTIVITÉ
& BUREAUX



TERRES AGRICOLES
& CORPS DE FERME

NOUS VOUS PROPOSONS D'INTERVENIR POUR DÉTERMINER DES VALEURS



POUR PRÉVENIR ET CONSEILLER DANS UN BUT DE SÉCURISATION

- Des valeurs afin d'éviter un redressement fiscal (et accompagnement si besoin)
- Des relations entre indivisaires ou successeurs présents et futurs
- Du patrimoine en cas d'unions multiples et enfants de différents lits

POUR PARTICIPER À LA RÉOLUTION DES LITIGES

- En cours de procédure lorsque vous êtes missionnés par un Tribunal pour la liquidation
- En cours de médiation

NOS SOLUTIONS & DOMAINES D'INTERVENTION



ÉVALUATION DE VALEURS VÉNALES

Au cours de leur vie, vos clients peuvent avoir besoin d'une étude approfondie et impartiale de la valorisation de leur patrimoine, réalisée en toute objectivité, dans les cas suivants :



AUDIT PATRIMONIAL

et déclaration IFI



TRANSMISSION DU PATRIMOINE

de leur vivant (via SCI, donation sous toutes ses formes)



LIQUIDATION PATRIMONIALE

successorale / communauté / indivision

- Juste valeur vis-à-vis des différentes parties
- Dissociation entre les valeurs de terrains et constructions
- Calcul de plus-value du fait des travaux réalisés par l'un des indivisaires



PROTECTION DES PERSONNES « VULNÉRABLES »

majeures ou mineures et assistance



VENTE PAR UN ASSOCIÉ

vivant à l'étranger

NOS SOLUTIONS & DOMAINES D'INTERVENTION



ÉVALUATION DE VALEURS **LOCATIVES** ET D'INDEMNITÉS D'OCCUPATIONS, À TITRE ACCESSOIRE

Lorsqu'un indivisaire habite privativement un bien commun, celui-ci est redevable d'une indemnité d'occupation.



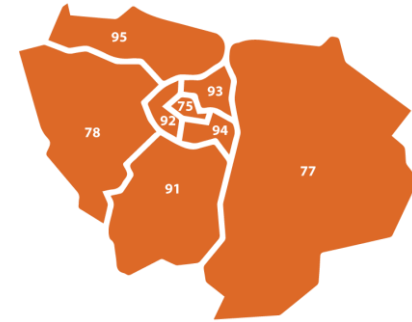
ÉVALUATION DE VALEURS DE **FONDS DE COMMERCE**

Peuvent dépendre d'une indivision des commerces, qu'il est nécessaire d'estimer, en dehors du seul calcul lié au chiffre d'affaires.



RAPPORT DÉTAILLÉ

Les experts procèdent à la rédaction de rapports détaillés relatant l'étude approfondie de l'ensemble des facteurs intrinsèques et extrinsèques de valorisation des biens immobiliers, quels qu'ils soient, afin d'en déterminer une valeur probante et justifiée, le tout agrémenté de diverses annexes (relevé de propriété, plan cadastral, règlement d'urbanisme, éléments de comparaison...).



SECTEURS D'INTERVENTION ILE DE FRANCE & DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

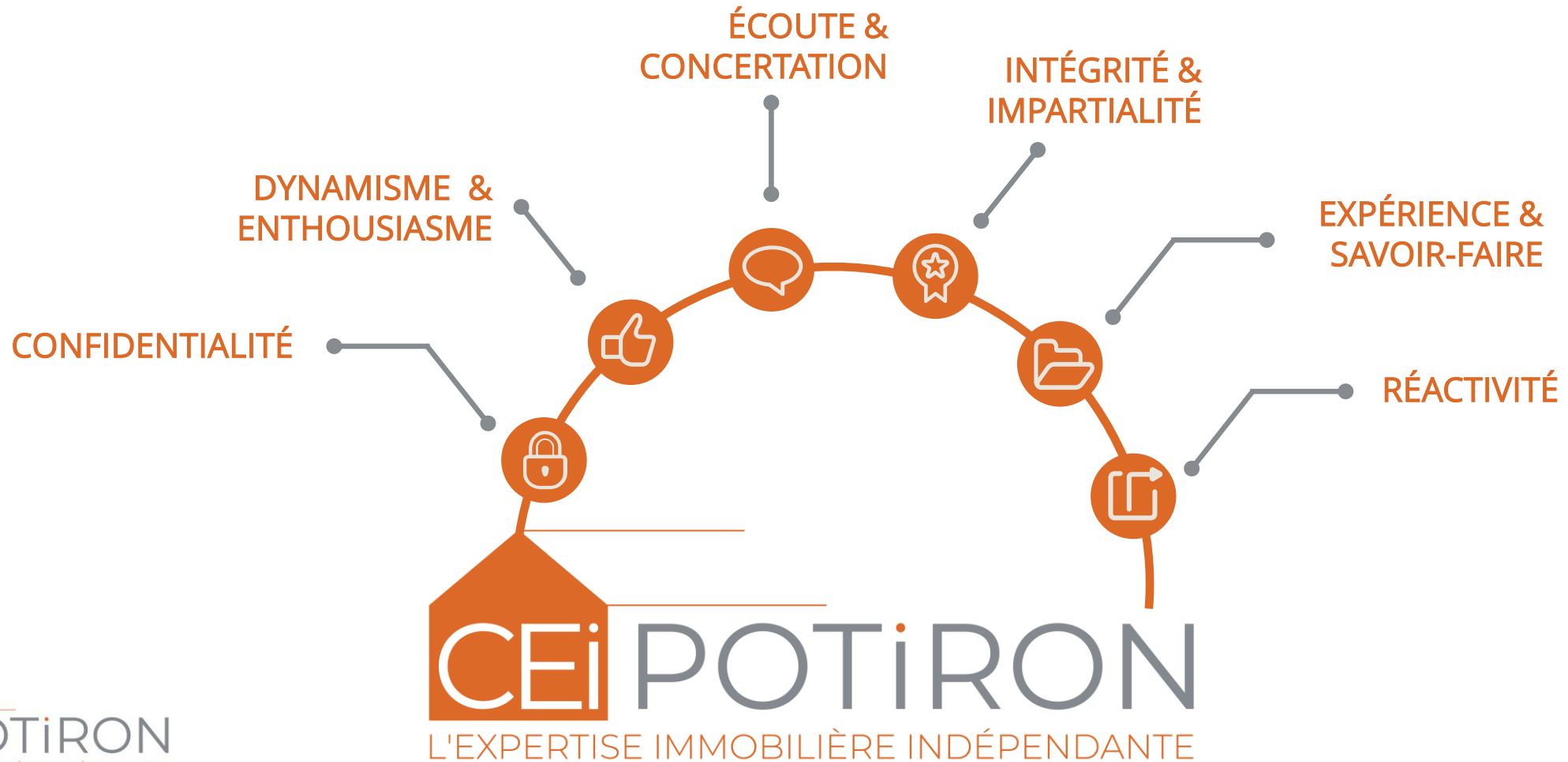
A défaut, l'expert conseille ou mandate pour le client, après son accord sur le devis, un confrère ou une consœur, spécialiste de sa région.

CABINET D'EXPERTISES IMMOBILIERES POTIRON S. A. S

Le cabinet est spécialisé depuis 1951 dans l'évaluation immobilière de tous types de biens.

Agnès POTIRON, 3ème génération d'Expert, est agréée par la Cour d'Appel de PARIS et membre de différentes compagnies (CNEJI, CEEICAP, CNEFAF...).

Depuis fin 2018, Lesly BAPTE l'a rejoint pour se former et devenir évaluateur.



CONTACTEZ-NOUS



24, rue Pasteur – 91260 JUVISY SUR ORGE



01.69.38.45.37



06.63.73.57.78



ap@ceipotiron.fr



www.expertise-potiron.fr

S.A.S. au capital de 4.578 € - RCS EVRY 818 037 905
FR 50 818 037 905 00010